Vivrensemble



LA LIGUE DES SALOPARDS EXTRA-ORDINAIRES

GÉRARD BIARD

C'est le retour du *«double maléfique»*, ce mauvais génie qui avait poussé le gentil Mehdi Meklat à se transformer en odieux Marcelin Deschamps et à publier pendant des années des dizaines de milliers de tweets antisémites, sexistes, homophobes et haineux sous le nez pas vraiment incommodé de médias qui encensaient son *«intelligence»* et sa *«poésie»*. Cette fois, il s'agit d'une créature démoniaque au nom faussement sympa : la Ligue du LOL. Son créateur, Vincent Glad, parle d'*«un monstre qui* [lui] *a totalement échappé»*. Après Dr Jekyll et Mr Hyde, voilà donc Frankenstein. On a des lettres, dans le monde du Web branché.

La Ligue du LOL, c'était un club 2.0, très actif entre 2009 et 2012, composé de journalistes, de directeurs de marketing, de pubeux et de geeks suractifs. *«Cet endroit réunissait parmi les plus grands talents de Twitter de l'époque»*, se vante l'un d'eux. De grands talents qui, à trente, se partageaient deux neurones. Car il s'avère aujourd'hui qu'ils n'étaient que de vulgaires trolls minables et malfaisants.

Ils s'en prenaient aux femmes – avec une petite préférence pour les féministes et les blogueuses, qui, à leurs yeux, n'avaient rien à faire sur leurs plates-bandes de mâles alpha –, aux homosexuels, et ne dédaignaient pas franchir de temps à autre la frontière du racisme décontracté. Insultes, humiliations, harcèlements, photomontages graveleux, toute la panoplie du troll y passait. Le blogueur Matthias Jambon-Puillet a même déclaré au *Monde* avoir été victime d'un «canular» qui aurait pu avoir des conséquences graves : un photomontage porno envoyé en son nom à des mineurs…

Dans la bande s'ébattaient deux journalistes de *Libération* – qui a révélé l'affaire –, Vincent Glad et Alexandre Hervaud, et deux autres des *Inrockuptibles*, dont son rédacteur en chef Web, David Doucet. Loin de déclencher l'indignation, on les surnommait les *«cool kids»*. Et ils donnaient le ton de ce que deviendra Twitter : un gigantesque bistrot du commerce qui compte davantage d'ivrognes teigneux que de philosophes amateurs, souvent plus proche de l'égout que de l'agora.

LOL un jour, LOL toujours

Dès l'affaire révélée, les «ligueurs» les plus en vue ont été mis à pied ou écartés. Des procédures de licenciement pour faute grave ont même été engagées. Excessive sévérité? Justice rétroactive pour des faits juridiquement prescrits? Nous ne parlons pas de beaufs anonymes ou d'humoristes gras. Nous parlons de journalistes professionnels, qui travaillent parfois dans des médias nationaux importants. Ils ne sont pas censés se livrer à des bizutages publics – qui plus est déjà passibles, à l'époque des faits, de poursuites pénales –, mais produire de l'information ou apporter un éclairage sur l'actualité. Ils font partie de ce qu'on appelle les «prescripteurs». Et ils s'en enorgueillissent, certains posant même en arbitres des convenances journalistiques. Tel David Doucet, qui, le 31 mai 2015, répondant à un internaute qui tweetait *«le problème de Charlie, c'est que ce sont des blancs soixantehuitard qui pensent que critiquer la bible c'est comme critiquer le coran»*, écrivait : *«Le problème c'est que la frontière entre leur humour et celui de Minute n'est parfois pas si éloigné.»* On sait aujourd'hui qu'il parlait en expert autorisé de l'humour de *Minute*.

Oui mais on peut changer, et tout le monde a le droit à l'erreur, même quand elle dure plusieurs années. Sans doute. Le jour où l'affaire est sortie, le 8 février, Alexandre Hervaud, après s'être mollement excusé en concédant de banales *«saillies ricaneuses»*, tweetait dans la foulée : *«Et à ceux qui sautillent de joie dans leur bile revancharde* […] *allez bien vous faire cuire le cul.»* En voilà au moins un qui n'a rien perdu de son «grand talent» de l'époque… ●

